

Le plus grand danger qui pourrait résulter de la chute de M. de Broglie serait l'impossibilité de former un gouvernement stable, et la dissolution de l'Assemblée qui en serait la conséquence naturelle. Les Républicains sont assurés de sortir victorieux des élections générales. Et alors, adieu tout espoir de restauration monarchique : la France est de nouveau livrée aux éventualités du radicalisme et du rougisme ; M. de Rochefort, qui s'est évadé de la Nouvelle Calédonie, et ses pareils, comprimés aujourd'hui par le gouvernement conservateur, ont de nouveau leurs coudées franches pour combattre les institutions conservatrices et préparer l'avènement des nouvelles couches sociales ; la porte est ouverte à l'anarchie et à la Révolution.

Nous souhaitons que ces tristes prévisions ne se réalisent pas. Mais nous sommes forcé de reconnaître que les événements qui viennent d'avoir lieu les justifient amplement, et sont propres à inspirer de sérieuses inquiétudes aux amis de l'ordre et de la monarchie. On sait bien que la majorité du 24 Mai, issue de la coalition de trois partis différents, ne pouvait durer indéfiniment, ni s'entendre pour établir directement un gouvernement définitif. Mais ce régime laissait du moins vivre les espérances, il permettait d'entrevoir une solution pratique, et dans un avenir assez rapproché une restauration très possible ; tandis que, dans les circonstances actuelles, des élections générales peuvent avoir lieu et ramener les républicains au pouvoir.

Les relations extérieures de la France sont toutes pacifiques et encourageantes. La France, qui se relève rapidement de ses désastres, n'est pas encore en état d'exercer son influence d'autrefois et de prendre part comme elle le doit aux affaires d'Europe. L'équilibre européen serait menacé, qu'elle ne pourrait interposer son autorité et son *veto*, comme en 1855 et en 1870. Elle comprend sa position, son impuissance, et ne songe pas encore à se mêler des affaires extérieures. Mais le temps n'est pas éloigné où elle aura recouvré son ancienne force et repris sa puissance.

Il s'est produit, il y a quelque temps, un incident qui serait de nature à faire croire que le feu couve sous la cendre, et que M. de Bismark prépare en sous-main quelque nouvelle complication pour servir de prétexte à une nouvelle guerre. Nous voulons parler de l'incident Piccon.

M. Piccon, député des Alpes Maritimes à l'Assemblée Nationale, s'est prononcé dans un discours qu'il a fait récemment, en faveur de la séparation de Nice d'avec la France et de son retour à l'Italie. Il a été condamné par les siens, dans cette manifestation curieuse et intempestive ; la presse française l'a vivement at-